



Bruxelles, le 9 avril 2020

Objet: Lettre d'information pour les pensionnés des institutions européennes concernant les derniers développements relatifs à l'épidémie du COVID-19

Madame, Monsieur,

A la suite de développements importants, nous aimerions partager avec vous quelques informations concernant l'épidémie du COVID-19. Nous sommes conscients du fait que vous traversez des moments difficiles. Quel que soit le pays où vous vivez, nos services sont là pour vous accompagner. Toutes nos pensées vont vers vous et vos proches. Nous vous souhaitons plein de courage.

En ce qui concerne spécifiquement vos **démarches administratives liées au PMO** :

Conformément aux mesures mises en place dans le contexte de la pandémie pour protéger le personnel de la Commission et contenir la propagation du virus, les membres des services responsables de l'impression et de l'expédition du courrier pour les pensionnés ne sont plus en mesure de se rendre dans leurs bureaux pour imprimer et mettre sous enveloppe les bulletins de pension. C'est la raison pour laquelle vous recevrez vos prochains **bulletins de pension** (mars inclus) exclusivement par voie électronique. Dès que la période de confinement sera terminée, les bulletins de pension vous seront à nouveau envoyés en version papier.

Il est également possible de consulter vos bulletins de pension via **Sysper Pensions**. Si vous n'avez pas encore d'**EU LOGIN** et vous souhaitez y avoir accès, nous vous invitons à contacter le **PMO EU LOGIN** : Bruxelles et Luxembourg via la boîte e-mail fonctionnelle PMO-EU-LOGIN@ec.europa.eu ou par téléphone au +32 (0) 2 29 76 888 de 9h30 à 12h30 ; Ispra par téléphone au +39 0332 78 30 30 de 9h30 à 12h30. Vous aurez besoin d'une adresse e-mail et d'un numéro de téléphone portable afin de créer votre accès.

Le EU LOGIN vous sera également utile pour :

- Consulter notre portail pensionnés avec les dernières informations mises à jour : <https://myintracomm.ec.europa.eu/retired/fr/Pages/index.aspx> ;
- Utiliser l'application RCAM en ligne qui vous permet notamment d'introduire vos demandes de remboursement médicaux en ligne : <https://webgate.ec.europa.eu/RCAM/> ;
- Accéder à vos bulletins de pension et vos attestations fiscales dans Sysper Pensions via My Remote : <https://myremote.ec.europa.eu/> .
- Afin de limiter les procédures administratives et tout déplacement inutile en cette période de crise, les **déclarations de vie** sont pour l'instant suspendues. Bien entendu, cela n'impactera pas vos droits en ce qui concerne le paiement de votre pension,

que vous continuerez à recevoir. Si vous avez des questions spécifiques concernant vos démarches administratives pour votre dossier de pension, vous pouvez contacter le PMO.4 via leur boîte e-mail fonctionnelle :

- PMO-PENSIONS@ec.europa.eu pour les pensions d'ancienneté/invalidité ;
- PMO-SURVIE@ec.europa.eu pour les bénéficiaires d'une pension de survie/d'orphelin.

Ou encore par téléphone au + 32 (0)2 29 78 800 du lundi au vendredi de 9h30 and 12h30.

En ligne avec les directives nationales et toujours dans un souci de protéger la santé de toutes et de tous, les **Bureaux d'accueil du RCAM (Bruxelles, Luxembourg et Ispra) restent fermés jusqu'au 19 avril 2020 inclus**. Nous vous informerons au cas où cette fermeture devait être à nouveau prolongée. Afin de répondre aux demandes urgentes, il est toujours possible de joindre le RCAM Contact +32 (0) 2 29 97777 (BRU) et +35 (0) 2 4301 36100 (LUX), aux plages horaires suivantes : de **9h30 à 12h30** et de **14h00 à 16h00** du lundi au vendredi inclus. Pour Ispra, la ligne téléphonique RCAM Contact + 39 (0) 332 78 57 57 (ISP) reste accessible de **9h30 à 12h30** du lundi au vendredi inclus. Nous vous rappelons que le RCAM reste à votre disposition, quelle que soit la situation du pays où vous résidez.

Les **Espaces Seniors situés à Bruxelles et à Luxembourg restent également fermés jusqu'au 19 avril 2020 inclus**.

En ce qui concerne **l'accès à My IntraComm**, celui-ci a été rétabli mais nous vous invitons à bien vouloir l'utiliser de préférence en dehors des heures de bureau afin de permettre aux membres du personnel en télétravail d'avoir accès à un réseau rapide.

Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informé(e)s de l'évolution de la situation.

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

- Pour toute **demande relative au COVID-19**, vous pouvez joindre l'équipe en charge des pensionnés via la ligne téléphonique d'urgence spécialement mise en place pour le suivi de vos questions au + 32 (0) 2 296 30 00 du lundi au vendredi de **9h à 12h30** et de **14h à 16h30**.
- Pour toute autre demande, l'équipe en charge des pensionnés est joignable au + 32 (0) 2 295 90 98. Vous pouvez également adresser un email via HR-BXL-AIDE-PENSIONNES@ec.europa.eu.

Nous vous remercions pour votre compréhension et tenons à vous assurer de notre disponibilité et soutien en cas de besoin.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

(e-signé)

Christian ROQUES

Pièces jointes :

Liste des points de contact nationaux actuellement disponibles.

Note d'information du PMO pour les pensionnés résidant dans un pays en dehors de l'Union européenne.